

La téléassistance

Vous êtes victime d'une chute ou d'un malaise, vous avez besoin de parler, un chargé d'écoute et d'assistance vous répond 24h/24 et 7j/7.

Publié le 07/06/2024 – Mis à jour le 15/04/2025

Vivre en toute sécurité et rassurer ses proches

Le CCAS de Meudon propose un service de téléassistance via une société prestataire. Il est ouvert aux personnes en perte d'autonomie durable ou momentanée, principalement âgées de plus de 60 ans et/ou handicapées et domiciliées sur le territoire de la ville de Meudon.

Un dispositif simple

Un terminal

Un terminal de téléassistance raccordé sur une prise de courant et une prise téléphonique est installé chez vous. Le terminal est compatible avec tous les opérateurs téléphoniques. Il peut être raccordé sur tous les boîtiers ADSL ou fibre Optique. En cas d'absence de ligne fixe au domicile, un technicien installateur pourra proposer un dispositif utilisant le réseau GSM. Ce terminal fonctionne avec un émetteur (médaillon ou bracelet) ayant une portée suffisante pour déclencher un appel de toutes les pièces de votre domicile ou de votre environnement immédiat (cours ou jardin).

Un médaillon

Un émetteur portatif (**médaillon ou bracelet**) permet, à partir d'une simple pression, d'entrer en contact avec une centrale d'écoute et d'assistance qui apporte aide et réconfort. Un dispositif additionnel (**médaillon**), permet sans pression volontaire de la personne de détecter certaines chutes lourdes et de lancer l'appel à la centrale.

Les émetteurs (médaillon ou bracelet) sont étanches et peuvent être portés sous la douche.

Une option «la boîte à clés»: La société de téléassistance propose l'installation d'une boîte à clés.

Celle-ci permet de mettre à disposition les clés aux personnes autorisées de manière sécurisée à l'extérieur du domicile.

Cependant, si vous êtes locataires ou si le logement relève d'une copropriété, un accord écrit de votre bailleur ou de votre syndic devra être fourni.

Modalités d'inscription et de prise en charge

Pour bénéficier du service de la téléassistance, la personne contacte le service de maintien à domicile au 01 41 14 82 76 ou contact.mad@mairie-meudon.fr

Le dossier d'inscription sera établi à partir de la réception des pièces suivantes :

Justificatif de domicile,

Le dernier avis d'imposition (pour le calcul de la participation financière). En cas d'absence de cet avis, le tarif le plus élevé sera appliqué,

Le formulaire de demande d'installation

Après réception de ces documents, un conseiller de la société de téléassistance prendra rendez-vous pour installer le matériel à votre domicile, vous expliquer le fonctionnement. Le service sera alors opérationnel.

Annulation

Pour interrompre la prestation, le bénéficiaire doit prévenir le service du maintien à domicile et **de rapporter impérativement le matériel** au service maintien à domicile – CCAS – Hôtel de Ville 6 avenue Le Corbeiller – MEUDON. A compter de la date de la remise du matériel, la prestation sera facturée jusqu'à la fin du mois en cours.

Tarification

La participation financière des bénéficiaires est indexée aux revenus mentionnés sur l'avis d'imposition (ligne Revenu Fiscal de Référence) et s'applique selon un taux d'effort compris entre 9,50 € (tarif plancher) et 23,50 € (tarif plafond). Fourniture et pose de boîte à clés: 59,90 €. Si la pose est demandée ultérieurement à l'ouverture du contrat de téléassistance la prestation sera facturée 113,90 €.

***Notre objectif:** Répondre au mieux à l'aspiration légitime de nos aînés qui est de bien vivre et bien vieillir chez eux en toute sécurité.*

Information de contact



Hôtel de Ville

*Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi
8h30-12h et 13h30-17h30
Jeudi et samedi
8h30-12h*

Fermé l'après-midi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon

Tél. : 01 41 14 80 00

Mairie annexe

*Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi
9h-12h et 13h30-17h*

Jeudi : 9h-12h

Fermée l'après-midi

et le samedi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt

Tél. : 01 41 28 19 40